



STRATEGIE OPERATIONNELLE DU DISPOSITIF DE COLLECTE ET DIFFUSION DES PRIX DES PRODUITS AGRICOLES

Mars 2019

Contexte

Le sous-résultat 4 du projet de Louvain Coopération dans le cadre du programme AMSANA est intitulé « L'environnement de la zone du projet est favorable au développement de la professionnalisation de l'entrepreneuriat agricole et des exploitations familiales ». Dans le cadre de l'atteinte de ce sous-résultat, il est prévu un certain nombre d'activités dont la mise en place et le fonctionnement d'un dispositif de suivi et diffusion des informations sur les prix des produits agricoles. Le but de ce dispositif est de mettre à la disposition des acteurs, des informations économiques pertinentes, utiles et en temps réel pour leur faciliter la prise de bonnes décisions pour le développement de leurs activités économiques.

Pour y parvenir, un plan d'actions a été convenu avec TIC Agro Business Center qui est la structure retenue pour la conception et la mise en place de l'application. Ledit plan d'actions a prévu un atelier de formation des utilisateurs sur les différentes fonctionnalités de l'application. Ceci fût organisé les 07 et 08 Février 2019. A la suite de l'atelier il a été retenu comme activité de définir une stratégie opérationnelle qui implique tous les acteurs.

Le présent document est le fruit de la concertation entre les parties prenantes du programme AMSANA dans le cadre de l'implémentation de l'outil. Ces échanges ont lieu le 22 Février 2019 et ont connu la participation de Louvain Coopération, du GEL Nord Bénin, des Iles de Paix, de Protos, de la Croix Rouge, de ERAD, de l'URCoopMA, de Helvetas et de l'entreprise TIC Agro Business Center.

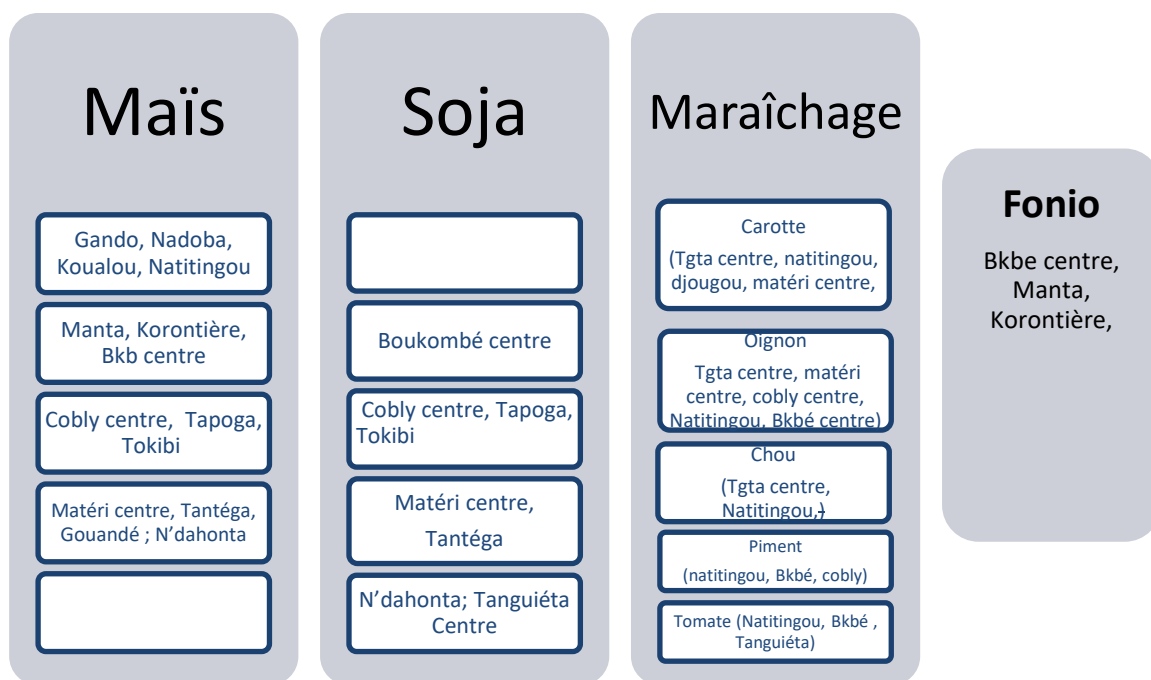
La démarche à suivre pour la diffusion des prix aborde les points clés suivants : les marchés d'intérêts, la fréquence de diffusion, les produits d'intérêts (notamment le soja, le maïs ; le fonio, les produits maraîchers), l'approche de collecte des prix, et de partage, les rôles et les implications des acteurs pour l'opérationnalisation du dispositif.

Objectif de la diffusion des prix

La diffusion de l'information sur les prix est une activité qui entre dans le cadre de l'amélioration de l'environnement économique. Elle se veut un levier pour l'amélioration des revenus issus des produits agricoles en permettant aux producteurs de vendre à un meilleur prix. Aussi, sert-elle de vitrine pour des opérateurs économiques des localités en mettant en lumière les prix compétitifs existants sur les différents marchés.

Marchés d'intérêts

Des marchés ont été identifiés sur la base de deux critères principalement : (i) fréquentation du marché par les bénéficiaires et autres usagers (marché primaire) et (ii) disponibilité d'un agent ou possibilité d'un partenaire pour fournir l'information sur le marché. Ainsi en fonction des communes, les prix des produits agricoles sur les marchés suivants feront objet de collecte et de diffusion.

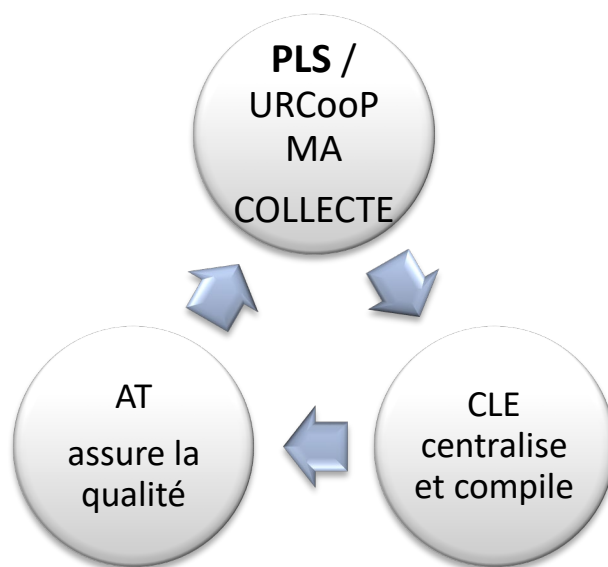


Approche de collecte d'informations sur le prix

Les informations sur les prix seront collectées à travers le personnel du GEL Nord Bénin et de l'URCoopMA.

En ce qui concerne, le maïs, le soja et le fonio, les prix seront collectés sur les différents marchés d'intérêts à l'aide d'une fiche par les Prestataires Locaux de Services qui sont des personnes relais des CLE rattachés au GEL Nord Bénin.

Pour les produits maraîchers, l'URCoopMA, à travers son dispositif de collecte se chargera de fournir les informations sur les différents marchés d'intérêts.



Dispositif de collecte d'information utilisé par URCoopMA

Tel que présenté, c'est un peu comme si c'était un cycle, alors qu'après l'AQ de l'AT, soit ça retourne au PLS (en cas d'incohérence) soit retransmis au CLE pour enregistrement de la voix et envoi à la secrétaire pour insertion dans le serveur. Merci donc de revoir le schéma si d'accord.

Approche de diffusion des prix :

Les CLE se chargeront de relayer l'information à travers la flotte à la Direction du GEL.
Les CLE compilent les informations et préparent les messages vocaux à adresser tout dimanche soir, afin qu'elles parviennent les lundis matin de 08h à 10h aux bénéficiaires.
La secrétaire du GEL assure la qualité du message et s'occupe de l'envoi tous les lundis entre 8h et 10h. L'équipe du GEL fait l'assurance qualité des messages.

Les destinataires des messages sont la population : de la zone de projet, le staff des projets/programme (2 par structure) et membres CANEL (2, SP-CANEL et Président) ; les PF-SAN pourraient recevoir également les messages.

Message à diffuser :

Dans le souci de permettre aux destinataires des messages d'avoir plus de chance d'écouter le message dans son entièreté, il a été retenu que :

- Deux mélodies d'entrée et de sortie, de 3 secondes chacune, soient diffusées pour cadrer le message à diffuser
- Le style de Message soit simple, avec beaucoup de clarté tel que : « Bonjour,, Merci pour l'écoute »
- Le GEL s'assure de la qualité de l'information avant l'envoi
- Le débit du message soit bien contrôlé afin de faciliter la réception et la compréhension du contenu.



Le GEL veillera à travailler sur la longueur du message pour les maraîchers avec URCoopMa. L'identifiant du numéro d'appel sera « INFO PRIX », et une campagne d'information doit être organisée par chaque structure pour informer les bénéficiaires et les aider à insérer le numéro et le nom indiqué ci-dessus sur leur téléphone. Ceci faciliterait l'identification de l'appelant. Pour la suite, il est prévu que LC et le GEL rencontrent un opérateur GSM afin d'échanger sur les modalités d'obtention d'un identifiant qui sera affiché sur les téléphones une fois l'appel vocal émis.

Pérennisation :

Pour assurer la durabilité du dispositif, il est envisagé des échanges avec un réseau GSM pour assurer le service en consortium avec le GEL Nord Bénin et TIC Agrobusiness Center. A ce titre, une phase aura lieu de juin à novembre et permettra de déterminer le coût du système et le prix consenti à payer par les producteurs/bénéficiaires des messages. Ces informations serviront de base d'échange avec l'opérateur GSM pour assurer la disponibilité du service. Louvain Coopération et le GEL Nord Bénin faciliteront le processus.

Annexe 1:

<p>Approche de collecte de prix (<i>qui est disponible chez vous pour faciliter/faire faire la collecte ? comment peut-il remonter l'information après la collecte</i>)</p>	<p>Comment collecter les informations par type de produits :</p> <p>Maïs (Gando, Nadoba, Koualou, Natitingou, Manta, Korontière, Bkb centre, Cobly centre, Tapoga, Tokibi ; Matéri centre, Tantéga, Gouandé ; N'dahonta)</p> <p>Acteurs de la collecte : dispositif GEL (CLE & PLS) <i>Producteurs/FE au niveau IDP peuvent faciliter l'alimentation du système en fournissant l'information</i></p> <p>Soja : Cobly centre, Tapoga, Tokibi ; Matéri centre, Tantéga, Bkbé centre, N'dahonta</p> <p>Acteurs de la collecte : dispositif GEL (CLE & PLS)</p> <p>Fonio : Bkbe centre, Manta, Korontière, Acteurs de la collecte : dispositif GEL (CLE & PLS)</p> <p>Produits maraîchers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Carotte (Tgta centre, natitingou, djougou, matéri centre, cobly, centre) - Oignon (Tgta centre, matéri centre, cobly centre, Natitingou, Bkbé centre) - Chou (Tgta centre, Natitingou, cotonou/dantokpa) - Piment (natitingou, Bkbé, cobly) - Tomate (Natitingou, Bkbé , Cobly, Matéri, Tanguiéta) <p>Acteurs de la collecte : dispositif GEL (CLE & PLS) <i>Producteurs/FE au niveau IDP peuvent faciliter l'alimentation du système en fournissant l'information</i></p> <p>URCooPMA : <i>Les agents peuvent faciliter les collectes sur les différents marchés retenus ; Le dispositif de collecte et de diffusion avec les rôles de chacun</i></p> <p>GEL conçoit une fiche de collecte à adresser à l'URCooPMA (25/02/2019) Envoi quotidien des informations par l'URCooPMA au GEL</p>
---	---

<p><u>Annexe 2</u> : Fiche de collecte d'information sur les prix</p>	
<p><u>Annexe 3</u> : Fiche d'enregistrements des bénéficiaires</p>	 <p>Fiche base de données bénéficiaires</p>